DOUTE s. m. (dou-te — du lat. *dubitare*, douter). Incertitude de l'âme qui hésite entre l'affirmation et la négation : *Le* DOUTE *est le commencement de la sagesse.* (Aristote.) *Le* DOUTE *amène l'examen, et l'examen la vérité.* (Abailard.) *Le* DOUTE *est l'école de la vérité.* (F. Bacon.) *Peu de gens parlent du* DOUTE *en doutant.* (Pasc.) *Dans le* DOUTE, *prenez le parti de l'obéissance.* (Boss.) *La certitude est démontrée par le* DOUTE, *la science par l'ignorance, et la vérité par l'erreur.* (Vauven.) *Soyez très-sûrs qu'on passe des moments bien tristes à quatre-vingts ans, quand on nage dans le* DOUTE. (Volt.) *Le* DOUTE *brise l'énergie de l'âme.* (B. Const.) *Le* DOUTE *ressemble à ces mouches importunes qu'on chasse et qui reviennent toujours.* (J. de Maistre.) *Le* DOUTE *est la fièvre des âmes.* (J. de Maistre.) *Le* DOUTE *n'est qu'une ignorance aperçue.* (Lamenn.) *Le* DOUTE *et l'incrédulité sont la fleur et le fruit.* (De la Bouisse.) *Le* DOUTE *a son emploi légitime, sa sagesse, son utilité; il sert à sa manière la philosophie, l'avertit de ses écarts, et rappelle à la raison ses imperfections et ses limites.* (V. Cousin.) *L'existence du moi est le seul fait que le* DOUTE *ne puisse pas entamer.* (Géruzez.) *Le* DOUTE *est une malédiction.* (G. Sand.) *Il y a plus de puissance dans un grain de foi que dans des montagnes de* DOUTE *et d'indifférence.* (Guizot.) *Le* DOUTE *est aussi antipathique à la femme que la complète incrédulité.* (Michon.) *Une croyance, quand elle est unique, n'engendre pas le* DOUTE, *quoiqu'elle ne soit qu'une croyance; le* DOUTE *humain, le* DOUTE *véritable naît de deux croyances qui se balancent.* (Garnier.) *Volney professe en bien des endroits qu'il n'y a rien de plus sage que le* DOUTE. (Ste-Beuve.) *L'orgueil repousse le* DOUTE *et la raison l'accueille.* (Lévis.) *Le* DOUTE *est un hommage que l'on rend à la vérité.* (E. Renan.)

Un moment quelquefois éclaircit plus d'un *doute*.
RACINE.

Laisse aux fils de la nuit le *doute* et le blasphème.
LAMARTINE.

Le temps se hâte, il fuit d'une fuite éternelle,
Par le chemin du *doute* il me traîne à la mort.
H. CANTEL.

Le *doute* règne et suit en hésitant
D'un espoir tourmenté le mirage inconstant.
SOUMET.

Le *doute* a désolé la terre;
Nous en voyons trop ou trop peu.
A. DE MUSSET.

Qu'il est beau d'être ferme en sa foi dans le bien,
De ne jamais au *doute* abandonner son âme!
A. BARBIER.

. . . . De l'excès du savoir
Naît le *doute* effaré, qui regarde sans voir.
C. DELAVIGNE.

Pour nous la vérité se couvre d'un nuage;
Mais enfin des mortels tout n'est pas ignoré :
Le *doute*, qui souvent est la marque du sage,
L'est du fou, quand il est outré.
Comte DE VALMONT.

— Soupçon : *J'avais quelques* DOUTES *de ce qui devait arriver. Ce sont là des* DOUTES *injurieux. Avez-vous des* DOUTES *sur sa conduite?*

Délivre mon esprit de ce funeste *doute*.
RACINE.

‖ Scrupule : *Les* DOUTES *d'une âme délicate.*

Notre docteur bientôt va lever tous les *doutes*.
BOILEAU.

‖ Appréhension : *J'ai quelques* DOUTES *qui m'arrêtent. Toujours un petit* DOUTE *à calmer, voilà ce qui fait la vie de l'amour heureux.* (Beyle.)

— Par ext. Raison de douter, difficulté qu'on oppose ou qu'on propose en matière religieuse ou philosophique : *Ils nous vantent leurs* DOUTES *et nous défient d'y satisfaire et d'y répondre.* (Mass.)

— *Mettre, révoquer en doute*, Contester la certitude de : *Je ne* METS *pas* EN DOUTE *votre bonne foi. On ne peut* RÉVOQUER EN DOUTE *leur complot qui se trame.*

. . . . Aucun ne *met en doute* [coûte.
Les longs et grands travaux que votre amour vous
CORNEILLE.

— Philos. Scepticisme, doctrine des philosophes qui n'admettent pas la certitude : *Le* DOUTE *ne peut être un système, car il n'est pas de système sans principe, et le* DOUTE *n'en admet pas.* ‖ *Doute philosophique* ou *méthodique*, Système philosophique des cartésiens, qui consiste à regarder tout comme douteux, par une simple supposition, pour reconstruire ensuite par la discussion un système de vérités; action de suspendre son jugement jusqu'à l'acquisition de la certitude des propositions mises en doute : *Le* DOUTE PHILOSOPHIQUE *est une sage mais froide suspension du jugement sur certains faits ou certaines lois de la science.* (Töpffer.)

— Rhétor. Figure par laquelle l'orateur feint d'hésiter et de se demander ce qu'il doit dire, comme dans l'exemple suivant : *J'hésite, messieurs, et me demande si je dois pousser plus loin des arguments qui ne peuvent que déplaire à une grande partie de mon auditoire.*

— Prov. *Dans le doute, abstiens-toi*, Axiome philosophique qui s'applique au doute pratique comme au doute purement spéculatif, et qui a été emprunté à Zoroastre.

— Loc. adv. *Sans doute*, Assurément, certainement : *Vous êtes,* SANS DOUTE, *un habile homme, mais vous ne pouvez tout savoir. Etes-vous content de lui?* — SANS DOUTE.

Cette leçon vaut bien un fromage, *sans doute*.
LA FONTAINE.

Je donne ici de beaux conseils *sans doute*,
Les ai-je pris pour moi-même? Hélas! non.
LA FONTAINE.

‖ Très-probablement : *Ils seront* SANS DOUTE *allés nous attendre. Vous avez* SANS DOUTE *reçu mon paquet? Si donc vous ne trouvez pas,* SANS DOUTE *vous ne cherchez pas.* (Boss.)

. . . . . Elle sait *sans doute* ce qu'on doit
Attendre des amours qui vont sans bague au doigt.
E. AUGIER.

— *Sans doute que, Point de doute que*, Il est certain ou très-probable que : SANS DOUTE QU'*il sera parti sans nous.*

— *Sans doute* s'emploie très-souvent dans un sens ironique : *Il aurait fallu,* SANS DOUTE, *se mettre à genoux devant lui?* SANS DOUTE, SANS DOUTE; *c'est le plus honnête homme de la ville, s'il faut l'en croire.*

La musique, *sans doute*, était rare et charmante.
BOILEAU.

— Gramm. Ce substantif amène quelquefois après lui la conjonction *que*, suivie d'une proposition complétive. Alors le verbe de cette proposition est toujours au subjonctif, et il doit être précédé de *ne*, sans qu'il y ait négation proprement dite dans la pensée, toutes les fois que le doute est présenté négativement : *Nul doute que cela* NE *fasse sensation.* V., au mot DOUTER, la note grammaticale.

— **Syn. Doute, incertitude, indécision, indétermination, irrésolution, perplexité.** *Doute* et *incertitude* diffèrent des autres mots en ce qu'ils se rapportent à l'intelligence, tandis que ceux-ci se rapportent à la volonté. Le *doute* est l'état d'un esprit qui existe entre l'affirmative ou la négative, parce qu'il voit des raisons pour l'une en même temps que pour l'autre. L'*incertitude* admet plus de deux solutions différentes; elle suppose l'ignorance de ce qui est ou de ce qui sera, et marque l'embarras qui résulte de cette ignorance. L'*indécision* suppose un esprit faible, qui ne sait pas distinguer ce qui est le plus raisonnable, qui change d'idées à chaque instant. L'*indétermination* marque, d'une manière générale, l'absence de détermination, l'état flottant de la volonté. L'*irrésolution* tient à la faiblesse de l'âme; l'homme *irrésolu* craint tout, il se laisse influencer par toutes les circonstances extérieures ou par la mobilité de son humeur. La *perplexité* suppose une situation complexe, difficile, pénible, où l'on est partagé et comme tiré en sens divers.

— **Antonymes.** Conviction, croyance, foi, persuasion. — Certitude, assurance, évidence.

— **Epithètes.** Sceptique, philosophique, calme, paisible, tranquille, insouciant, indifférent, légitime, naturel, raisonnable, permis, absurde, ridicule, impossible, pénible, poignant, triste, malheureux, inquiétant, fâcheux, horrible, terrible, affreux, écrasant, épouvantable, injuste, blessant, déshonorant, offensant, outrageant.

— **Encycl.** Philos. *In necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus charitas.* Comprise dans son sens le plus rationnel, cette belle devise de saint Augustin nous a semblé très-applicable au sujet que nous nous proposons de traiter. Si, en effet, par choses nécessaires on entend les règles éternelles de la justice et les principes fondamentaux de la morale, oui, l'unité, c'est-à-dire l'adhésion complète de la conscience publique, régulatrice des consciences privées, nous paraît indispensable. En obscurcissant les notions du juste et de l'injuste, le *doute*, en pareilles matières, équivaudrait à une négation absolue et rendrait toute société impossible. S'il ne s'agit, au contraire, que de ces innombrables problèmes d'ordre physique ou métaphysique dont la solution, quelle qu'elle puisse être, ne saurait altérer en rien les principes nécessaires de la justice et de la morale, oh! alors le *doute* est non-seulement permis, mais encore commandé à tout esprit philosophique par la prudence, par la sagesse, mieux que cela, par respect pour la vérité. Le *doute*, en ce cas, comme le dit saint Augustin, c'est la liberté. Enfin quelque profondes, quelque fermes que soient nos convictions en matière quelconque, nous sommes tenus de ne juger les convictions contraires qu'avec indulgence et charité.

Réserve faite des choses nécessaires, sur lesquelles nous aurons à revenir, nous nous posons d'abord cette question : qu'est-ce que le *doute?* Est-ce cette fin de non-recevoir opposée à toutes les connaissances humaines sous le prétexte que notre intelligence bornée ne peut avoir des choses qu'une compréhension imparfaite et exclusive d'une certitude absolue? Est-ce ce scepticisme universel et perpétuel qui pose toutes les questions, n'en résout aucune et ne conclut jamais? Ce n'est pas ici le lieu de juger cette doctrine, née dans l'ancienne Grèce sous les ombrages des jardins d'Académus, et qui, du nom de son auteur, s'appelle encore le pyrrhonisme. Bornons-nous à dire ici, en passant, que, même poussée jusqu'à l'absurde, l'extrême réserve des pyrrhoniens n'a pas été inutile à une époque où l'esprit humain commençait déjà à s'embarquer trop facilement, sur la foi de l'intuition, dans des systèmes à perte de vue qui ne reposaient ni sur l'observation directe ni sur une somme d'expérience suffisante. Leur scepticisme n'était qu'un appel à l'esprit d'examen, appel trop peu entendu par Platon et par Aristote lui-même. C'était, qu'on nous passe la comparaison, la corde qui retient le cerf-volant prêt à se perdre dans les nuages. Au fond, il différait peu de la fameuse méthode imaginée par Descartes, qui lui-même n'y a pas toujours été fidèle, pour soumettre au contrôle de la raison tous les objets justiciables de notre intelligence. Pour plus amples développements, nous renvoyons aux mots PYRRHONISME et CARTÉSIANISME. Nous n'avons à considérer ici le *doute* qu'au point de vue le plus général, et nous le définissons : l'incertitude naturelle de la raison en face de propositions ou de systèmes dont la vérité ou l'erreur n'est pas suffisamment démontrée pour entraîner son adhésion.

Rien n'est plus légitime, assurément, que cet état d'incertitude, aussi indépendant de notre raison que de notre volonté. Pour une âme qui aspire ardemment à la vérité, le *doute* a ses perplexités, ses angoisses même, et nous comprenons que, pour y échapper, de grands esprits, las de recherches vaines, aient cherché dans une foi aveugle à des dogmes incompréhensibles un refuge et une sorte de repos qu'ils n'y ont pas toujours trouvés. Mais nous avons plus de pitié que d'admiration pour ces défaillances, et le *doute* de bonne foi nous paraît, à tout prendre, plus moral qu'un pareil suicide. Par elle-même, et indépendamment des considérations morales qui s'y rattachent, la vérité est assez belle pour mériter de notre part des recherches incessantes et des efforts opiniâtres. Dût-on désespérer d'aboutir à une certitude absolue, ce n'est pas une raison pour s'arrêter en chemin. Nous allons voir d'ailleurs que cette certitude absolue n'est qu'imaginaire et qu'elle n'est nullement indispensable à nos déterminations.

Dans presque toutes les écoles philosophiques on enseigne que le *doute* est l'opposé de la certitude : il serait plus exact de dire l'opposé de la foi; car la foi seule ose affirmer ou nier résolûment ce qu'elle ne comprend pas. La raison est plus modeste; l'ignorance ne doute de rien : il faut, au contraire, savoir beaucoup pour apprendre à douter. Ce que nous décorons du nom de certitude n'est et ne peut être qu'une somme de probabilités telle, qu'aux yeux de notre raison incomplète et bornée elle équivaille à une certitude complète. Pour démontrer cette proposition, il faut quitter le langage toujours un peu vague de la métaphysique et se servir de la langue rigoureuse des mathématiques.

Dans les sciences exactes, la certitude est représentée par l'unité. Toute probabilité, si forte qu'elle soit, se traduit, soit par une fraction, soit par une série convergente qui a pour limite l'unité, limite qu'elle n'atteint jamais dans la pratique, puisqu'il faudrait prendre une infinité de termes et que nous ne le pouvons pas. Soit pour exemple la probabilité d'existence d'un homme dans l'âge viril, après une année révolue. Sa chance de survie, cette espérance mathématique, comme nous la nommons d'après Pascal, sera de $\frac{99}{100}$ et sa chance de mort de $\frac{1}{100}$. Quant à la certitude absolue, elle sera la somme des deux probabilités contraires. S'agit-il de deux individus dans la même condition, la probabilité qu'il en survivra au moins un sera de $\frac{9999}{10000}$ et la probabilité contraire de $\frac{1}{10000}$. Qu'on augmente indéfiniment le nombre des sujets, qu'on le pousse à des millions et qu'on y comprenne même des nations entières, on obtiendra pour la bonne chance un de ces nombres à multitude de chiffres qui échappe tout à fait et de bien loin à notre imagination, et que nous serons fortement tentés de prendre pour une certitude absolue. Et cependant, pour arriver à l'unité, il manquera toujours un petit complément, un infiniment petit, si l'on veut, qui représentera la mauvaise chance. C'est la part variable réservée au *doute* dans toutes les connaissances humaines.

Qu'on applique le raisonnement qui précède à la détermination d'un fait historique ou aux prévisions de l'avenir, ou bien encore à un problème quelconque d'ordre scientifique, les conséquences seront exactement les mêmes. Partout où plusieurs hypothèses seront possibles, l'une de ces hypothèses ne pourra se convertir en certitude absolue qu'en réduisant à zéro la valeur de toutes les autres. Et c'est ce qui n'arrive jamais. Voilà pourquoi le *doute* est invincible et éternel. Il représente la somme des probabilités contraires à celle où notre esprit incline de préférence. Il s'y retranche et il y est inexpugnable. Vainement la raison s'indigne, se révolte et s'agite dans son impuissance, le *doute* persiste, il se réfugie dans des profondeurs où la puissance bornée de la raison ne saurait le poursuivre. Vainement aussi l'esprit humain a-t-il essayé de le vaincre en distinguant deux sortes de certitude, dont l'une purement subjective, aurait, dit-on, le caractère de l'absolu, et dont l'autre, tout objective, varierait avec les rapports des choses. Cette distinction subtile, à laquelle se sont évertués Malebranche, Leibnitz et Kant, s'évanouit à un examen rigoureux, et notre orgueil est bien vite réduit à se contenter d'une certitude relative, qui, à un degré assez élevé, doit suffire à la satisfaction de notre esprit, comme à la réglementation de nos actes. Jetons, en effet, un coup d'œil sur les différents critériums de certitude adoptés par toutes les écoles philosophiques, et voyons s'il y en a un seul qui résiste à l'analyse, ou si même tous ensemble nous conduiront à ce *desideratum* obligatoire qui réduise la part du *doute* à zéro.

Quel que soit le problème en question, toutes les écoles rationalistes cherchent leurs preuves, soit dans la conscience, soit dans le témoignage des sens, soit enfin dans le *consensus omnium* qui, sans être une preuve par lui-même, vient à l'appui des autres. Nous ne parlons pas de l'évidence. Dans la langue philosophique, il n'y a plus de place pour ce mot vide de sens. En effet, ce qui est évident pour l'un ne l'est pas pour l'autre. Du moment que cette prétendue lumière resplendissante peut éblouir Pierre sans frapper Paul, ou les affecter tous deux à des degrés différents, parce qu'elle est essentiellement relative à l'état de leur esprit, nous sommes en droit de la récuser comme critérium de certitude absolue. Depuis l'ancienne cosmogonie jusqu'à l'horreur du vide et à la théorie des quatre éléments, combien de vérités tenues pour évidentes se sont évanouies comme des ombres au flambeau de la science! Combien d'autres vérités mieux établies aujourd'hui et tenues non moins évidentes sont destinées à disparaître devant des investigations plus profondes, des observations plus nombreuses, des calculs plus précis et des systèmes plus complets! Dans l'optique, par exemple, la théorie de l'émission a longtemps passé pour évidente; qui oserait la soutenir aujourd'hui? La théorie des ondulations est mieux prouvée, elle ne se discute plus; mais qui oserait lui promettre l'immortalité? La belle découverte de Newton, confirmée depuis deux siècles par une multitude d'observations directes, est du nombre de celles qui ne prêtent plus à contestation. La gravitation universelle passe pour une des lois les plus évidentes de la nature. Mais, de ce qu'elle n'a encore reçu de l'observation aucun démenti, s'ensuit-il qu'il faille l'accepter sans réserve, ne laisser aucune place au *doute*, et se refuser ainsi le bénéfice des investigations futures? Assurément non. La gravitation n'est qu'une admirable hypothèse réunissant une somme presque infinie de probabilités au delà desquelles il y a place encore pour d'autres hypothèses plus complètes, et tout au moins, on nous le concédera bien, pour un infiniment petit.

L'évidence étant écartée comme un non-sens, existe-t-il autre part un critérium de certitude inattaquable? Sur l'origine, sur l'essence et sur la fin des êtres, sur Dieu, sur l'homme et sur l'univers, il a été émis tant d'opinions diverses, que l'imagination la plus féconde se flatterait en vain d'en inventer une nouvelle. Renouvelé des Grecs, qui le tenaient des Egyptiens, lesquels en avaient reçu de l'Asie la majeure partie, notre bagage philosophique est complet. Loin de nous la pensée de décourager les esprits généreux qu'attire la recherche de la vérité absolue; mais, soit qu'ils se livrent dans la solitude à des méditations abstraites, soit qu'ils se lancent dans l'étude du passé, sur l'océan sans rivages et sans repos de la philosophie, le résultat le plus certain que nous puissions leur promettre, c'est le *doute*. Tous les systèmes, en somme, viennent se fondre dans deux grands courants parallèles. Sans remonter jusqu'à la source, nous allons les considérer chez les modernes, et nous verrons que, dès le point de départ, chaque système adopte un mode de preuves particulier.

L'école matérialiste ou sensualiste est la plus ancienne en date, elle se perd dans la nuit des temps. Dans les deux siècles derniers, elle a été représentée par Locke, Gassendi, Hobbes, Condillac et Cabanis. Elle l'est aujourd'hui en Allemagne par Feuerbach, Czobbe, Vogt, Moleschott, Virchow, Buchner et autres. Si, en France, elle a des partisans, ils y font peu de bruit. En Angleterre, ils sont plus discrets encore. Le génie pratique de la Grande-Bretagne a définitivement délaissé pour la fabrication du coton la fabrication des systèmes. Toute la théorie de cette école est éclose du fameux principe que Locke donnait pour un axiome et que Condillac a soumis aux conditions plus humbles d'un problème sujet à démonstration : *Nihil est in intellectu quin prius fuerit in sensu.* Partir de là, c'était se condamner d'avance à ne posséder d'autre critérium de certitude que le témoignage des sens; mais ce témoignage fût-il précis, concordant, unanime (et il ne l'est jamais), qui donc serait assez téméraire pour conférer aux sens le privilége de l'infaillibilité? Que d'erreurs possibles dans l'aperception première, puis dans la transmission des impressions extérieures au cerveau qui les reçoit et les élabore, puis enfin dans le jugement définitif de cet organe de la pensée! Dans la diversité infinie des degrés de finesse des sens et de capacité intellectuelle des individus, où placer le critérium de certitude? Mais ce n'est pas tout. Dans ce système, comment se rendre compte de l'existence de certaines idées intellectuelles qu'on trouve dans la vie des individus comme dans celle des nations, idées tellement puissantes, élevées, abstraites et générales, que l'aperception des sens n'en peut réclamer qu'une très-faible part? D'où nous viennent nos idées esthétiques, métaphysiques et morales? Et si ce n'est pas des sens, comment les sens seront-ils compétents pour les contrôler? Que peuvent avoir de commun la vue, l'ouïe ou l'odorat avec le sentiment du beau dans l'art, avec la conception de l'ordre moral dans le gouvernement des sociétés ou avec l'invention du calcul différentiel et des logarithmes? Nous voilà bien loin de la certitude absolue; mais, pour être juste, nous devons convenir que les philosophes matérialistes ou naturalistes, comme ils se qualifient aujourd'hui, n'y ont jamais prétendu.

De tout temps, l'école spiritualiste a eu beau jeu contre ses adversaires. En constatant l'insuffisance des sens dans la majeure partie des problèmes à résoudre, Descartes, Malebranche, Hume, Berkeley, Leibnitz, et à leur suite toute l'école française du XIXe siècle, ont-ils trouvé dans le sens intime une autorité plus infaillible? Lorsque, pour nous démontrer Dieu, Descartes en appelle à la conscience, que fait-il autre chose que substituer une affirmation à un argument? D'un écart nous voilà tombés dans un autre.

En dehors de la matière, ceux-là niaient toute substance divine ou humaine. Tout au contraire, ceux-ci en viennent jusqu'à nier la réalité de la matière. Ecoutez Malebranche, qui voit tout en Dieu, même les arbres, les maisons et les montagnes : « Le monde extérieur est une cause qui produit en nous des images que nous prenons pour des réalités. » Berkeley et Hume vont plus loin : « Nous pouvons bien, disent-ils, affirmer l'existence de l'image, puisque nous la percevons, mais nullement celle d'une réalité extérieure que nous ne percevons pas. Il n'y a en ce monde que des causes inconnues et point de corps. » L'école spiritualiste déclarant ainsi elle-même son incompétence sur les phénomènes de l'ordre matériel, tandis que l'école contraire est tout aussi incapable de pénétrer dans le domaine de la conscience, à qui en appeler? Au consentement universel? Sans doute les vérités qui auraient reçu de tout temps, et chez tous les peuples, la sanction de la conscience publique jouiraient de quelque degré de probabilité de plus que les autres; mais, sans parler de l'ordre scientifique qui n'a jamais été basé que sur des hypothèses et qui sera éternellement matière à controverse, y a-t-il beaucoup de vérités si généralement acceptées que le *doute* n'y ait plus de prise? Nous voulons bien écarter du débat une immensité de peuplades étrangères à la civilisation, où l'on ne trouve aucun sentiment de probité, de bienveillance, de reconnaissance, de pitié, de pudeur, et où la morale n'a pas même un nom. Mais, dans les sociétés policées, la morale qui en est le ciment se compose-t-elle partout des mêmes éléments? Nullement. Ceux qui soutiennent que la nature de l'homme est partout immuable et identique ignorent sans doute les faits presque innombrables qui démontrent le contraire. Dans les petites républiques de l'ancienne Grèce, malgré la communauté d'origine, d'intérêts, de langue et de religion, les mœurs différaient étrangement, et rien ne ressemblait moins à un Spartiate qu'un Athénien. A ne parler que du temps présent, les Japonais sont un peuple bien avancé dans la civilisation; cependant leurs notions morales diffèrent entièrement des nôtres, et leurs principes nous paraissent tellement contraires aux bonnes mœurs qu'une comparaison serait impossible. Même en Europe, sur le théâtre plus restreint d'une civilisation plus raffinée, y a-t-il un seul principe de droit public ou de droit privé qui réunisse l'assentiment universel? Théologiens, philosophes et moralistes n'ont jamais pu s'entendre sur la simple définition de l'idée du bien. « Si nous jetons un regard sur la civilisation des peuples, dit Krahmer, nous voyons que, dans tous les temps, on a pensé très-diversement sur la vertu, sur Dieu et sur le droit, sans risquer de passer pour déraisonnable. » Ces hautes questions, qu'effleurait sans les résoudre le puissant esprit de Pascal, ont été souvent agitées depuis deux siècles, et pourtant, si Pascal vivait de nos jours, il pourrait répéter avec autant de justesse qu'autrefois sa conclusion effrayante : « Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au delà! »

Que faire donc? Puisque la certitude absolue ne s'offre à notre esprit que comme une limite idéale qui se réfugie, comme la tangente à une asymptote, dans les profondeurs de l'infini; puisque le *doute* est l'état naturel de l'esprit humain; puisque le flambeau de la raison ne projette ses lueurs qu'à des distances bornées, faut-il l'éteindre et s'abandonner les yeux fermés à la direction du premier révélateur venu? Toutes les religions nous le conseillent, et plus qu'aucune autre la religion catholique. Quand ses théologiens daignent sortir du sanctuaire où ils renferment leurs mystères pour aborder les questions philosophiques, c'est toujours avec l'idée préconçue de les obscurcir ou d'en faire ressortir l'inanité. Sur ce terrain, qui n'est pas le seul, ils se montrent plus sceptiques que Pyrrhon et Spinoza. L'intention est évidente. Ils n'humilient la raison et ne la dégradent que pour l'assujettir à la foi. Mais aussi, plus ils doutent quand ils ont dépassé le seuil du sanctuaire, plus ils affirment lorsqu'ils y sont rentrés. Rien de plus étrange, et l'on pourrait même dire rien de plus plaisant que leurs audacieuses affirmations sur les questions les plus obscures. Tel n'a pas toujours été l'esprit de l'Eglise. Autrefois ses grands docteurs savaient douter, et parmi eux, le plus grand de tous, saint Augustin, que nous avons déjà cité. Sur la grâce, sur le libre arbitre, sur l'éternité des peines, sur l'origine des âmes et sur leur fin dernière, le penseur, aussi modeste qu'éminent, ne dissimulait pas ses *doutes* et ses perplexités. Et pour remettre un bon exemple sous les yeux de nos modernes pères de l'Eglise, qui ne doutent de rien, nous allons reproduire ici quelques lignes d'une lettre de l'évêque d'Hippone à saint Jérôme, autre douteur qui à quatre-vingts ans, après une longue vie de méditations, avouait sans honte son ignorance : « Tu m'as envoyé des disciples, écrit-il, pour que je leur enseigne ce que je n'ai pas appris moi-même. Enseigne-moi donc ce que je dois enseigner, car beaucoup me sollicitent de les instruire, et je leur avoue que j'ignore ces choses comme bien d'autres. Je suis dans de grandes angoisses et ne sais absolument que répondre. » Et ailleurs, dans une lettre à son disciple Optatus, qui invoque les lumières de sa longue expérience, le sage vieillard répond : « Cherche toi-même, et si tu trouves la solution que je n'ai point encore trouvée, défends-la autant que tu pourras, et communique-moi avec une amitié fraternelle ce que tu auras découvert. » Grande leçon de modestie et de bonne foi que les successeurs de saint Augustin n'auraient pas dû oublier.

Les problèmes sur lesquels saint Augustin ne se permettait pas de donner une solution qu'il n'avait pas étaient du nombre de ceux qu'il ne considérait pas comme absolument nécessaires aux fondements de la foi religieuse, et ceci nous ramène à la distinction que nous avons établie tout d'abord au commencement de cet article : *in dubiis libertas.* Parmi les choses douteuses, il faut ranger tout ce qui n'est pas essentiel à la vie morale de l'homme et des sociétés. De là deux règles différentes, mais aussi précises que le permet l'obscurité de la question.

Depuis qu'elles sont entrées dans la voie que Bacon leur avait ouverte, les sciences naturelles, répudiant définitivement le surnaturalisme, ne se servent plus que de trois instruments : l'observation, l'expérience, le calcul. On ne construit plus l'univers *à priori* sur des plans imaginaires, on se donne la peine de l'étudier pièce à pièce dans son ensemble comme dans ses détails perceptibles, et tout savant sérieux ne se sert qu'avec une extrême réserve du procédé commode, mais dangereux, de l'induction. Ce qu'il appelle système n'est, en réalité, qu'une méthode, ou plutôt un cadre pour recevoir les faits. Observons sa marche; elle part du *doute* absolu. Un fait est-il constaté et vérifié, il l'enregistre et le rattache à une loi qu'il vient confirmer. Voilà un premier degré de probabilité. Vient un second fait, puis un troisième, puis une multitude d'autres, tous concordants. La probabilité augmente d'autant; l'hypothèse ou les hypothèses contraires se restreignent de plus en plus; il vient un moment, enfin, où, tout en se rendant bien compte de son impuissance à saisir l'universalité des faits, l'esprit se contente d'une certaine somme de probabilités, et tient pour certain tout ce qui n'a pas été contredit par l'observation. Le *doute* reste permis, néanmoins; que disons-nous? il est la marque d'un esprit supérieur : il n'y a que les ignorants ou les demi-savants qui ne doutent de rien.

Mais il y a toute une série de sujets qui échappent à l'observation directe, et dont nous ne pouvons avoir qu'une connaissance intuitive. L'absolu, l'infini, la création de l'univers, la nature et les fonctions de Dieu, l'essence des êtres, les causes premières et les causes finales seront éternellement matière à hypothèses; c'est le vaste champ ouvert aux disputes. L'homme y est invinciblement attiré par ce besoin insatiable de tout connaître, qui fait tout à la fois sa grandeur et son infirmité. De ce qu'il lui est impossible de parvenir sur les graves problèmes à la certitude absolue, nous inférons logiquement que la solution n'en est pas indispensable. Donc liberté complète en pareilles matières. Le sage choisira parmi les hypothèses celle qui lui paraîtra réunir la plus grande somme de probabilités. Mais affirmer résolûment sans permettre le *doute* est d'un sot, d'un fou ou d'un imposteur.

Restent enfin les vérités de l'ordre moral, sur lesquelles, nous sommes bien obligé de l'avouer, la certitude absolue nous échappera toujours; mais, comme elles sont nécessaires à l'ordre des sociétés, nous devons les affirmer et nous efforcer d'y conformer notre conduite. La vérité absolue existe en soi, sans doute, mais pas pour notre faiblesse. Pour nous, elle est essentiellement relative, et nous n'en avons qu'une connaissance progressive. Ainsi l'analyse des facultés intellectuelles et morales de l'homme est encore très-imparfaite; la notion de ses devoirs, qui suppose l'influence de ses actions sur le bien-être de ses semblables, peut s'étendre de jour en jour par une observation plus fixe et plus approfondie. Nous ne sommes pas encore parvenus à donner à nos lois une base certaine de justice ou d'utilité reconnue, au lieu de ces vues vagues, incertaines, arbitraires et variables, qui constituent encore, hélas! toute la politique des sociétés humaines. Les rapports des nations entre elles, soit en temps de paix, soit en temps de guerre, ne sont empreints que depuis quelque temps à peine d'un peu de justice et de moralité. Ne venons-nous pas de voir, tout récemment, le droit de conquête invoqué comme dans les temps barbares pour justifier d'éclatantes spoliations? Comment la morale privée pourrait-elle reposer sur des bases inébranlables quand la morale publique reçoit dans un siècle éclairé de si graves insultes? Mais il n'importe : les jugements de la conscience universelle emportent avec eux une telle somme de probabilités, qu'ils excluent le *doute* et équivalent pour nous à la certitude absolue. Le *doute*, dans la morale, nous conduirait à absoudre tous les crimes. Nous le repoussons de toutes les forces de notre conscience, et nous en laissons le privilége à l'école trop fameuse qui, sous le nom de probabilisme, l'avait érigé en doctrine. On sait qu'aux yeux des jésuites il suffisait qu'une opinion eût été avancée et soutenue par un casuiste de quelque importance pour qu'elle acquît un degré de probabilité suffisante. C'était le *doute* en permanence, le *doute* qui aboutissait à la justification des plus révoltantes monstruosités. Notre Pascal a énergiquement flétri, dans ses *Lettres provinciales*, ces doctrines pernicieuses, et, si elles se pratiquent encore quelque part, du moins elles ne sont plus enseignées.

Avouons-le, pourtant, notre résolution d'écarter jusqu'à l'ombre du *doute* en ce qui concerne le juste et l'injuste, le bien moral et le mal moral, nous est inspirée par l'amour du bien public plus que par celui de la vérité absolue; nous parlons ici en citoyen plutôt qu'en philosophe. Au fond, la question de savoir s'il y a des choses que le *doute* ne puisse atteindre rentre dans celle de la certitude.

Doute et ses victimes dans le siècle présent (LE), par l'abbé Louis Baunard. Tout polémiste orthodoxe mesure ordinairement son talent à la violence de ses injures contre les libres penseurs; aussi est-ce avec une agréable surprise qu'on lit le volume du compatriote du fougueux évêque d'Orléans. Cet ouvrage rompt avec les traditions; car l'auteur, adversaire des philosophes, pour les ramener à lui, a voulu se familiariser avec eux. C'est un prêtre qui a le sentiment du divorce consommé entre l'esprit du siècle et l'esprit de l'Eglise. Il connaît les causes de la séparation et il en déplore les effets; il plaint ceux qui s'éloignent de la foi, au lieu de les injurier. Il sait que l'ancien croyant ne s'est pas détaché des dogmes et des espérances de son enfance sans lutte et sans douleur. Il voit les blessures faites aux âmes par le doute et il y compatit; il a entendu les plaintes que nous arrachent à un moment de notre vie la destruction de nos croyances, et il s'en fait l'écho attendri. Il espère que la crainte des mêmes douleurs retiendra dans la foi les esprits ébranlés; telle est la pensée dominante de son livre. C'est un très-intéressant recueil d'études biographiques sur les plus célèbres représentants du doute dans la littérature et la philosophie moderne. La première et la plus importante est consacrée à Théodore Jouffroy. C'est elle qui caractérise le mieux la méthode sincère et les sentiments de charité de l'auteur. Il est impossible d'avoir mieux vu, mieux compris, mieux rendu cette physionomie triste et sympathique. Jouffroy, élevé par sa famille dans la foi docile et les sentiments pieux, ne s'affranchit qu'au prix de convulsions douloureuses du joug catholique, si léger à l'enfance. Le célèbre penseur a raconté lui-même avec une émotion éloquente le dernier déchirement qui chez lui métamorphosa le chrétien en philosophe. L'abbé Baunard, qui cite beaucoup, ne craint pas de reproduire cette page, que M. Caro déclare avec raison « égale aux plus belles qu'aient produites en ce genre les lettres françaises depuis Pascal. » Ce sacrifice complet d'un passé chéri avait laissé dans l'âme de Jouffroy une profonde tristesse, et, dès lors, la recherche de la vérité philosophique fut pour lui non plus une simple satisfaction de curiosité, mais un besoin impérieux de toute son âme, besoin toujours inassouvi. Jouffroy ne put remplir, il est vrai, avec la philosophie le vide fait en lui par la ruine de la foi, mais il ne songea jamais à le combler en revenant à une croyance détruite pour toujours. L'abbé Baunard s'efforce cependant de prêter à Jouffroy cette dernière pensée. S'il n'ose affirmer son retour à la foi chrétienne, il le montre s'en rapprochant peu à peu; il recueille certaines paroles de cet homme illustre et les interprète comme des concessions dont il exagère la portée. Par exemple, Jouffroy a dit que « le christianisme a encore beaucoup à faire et survivra à bien des doctrines qui ont la prétention de le remplacer. » L'abbé Baunard voit là une rétractation de l'article si justement célèbre : *Comment les dogmes finissent*, tandis que ce n'est, à vrai dire, qu'une formule plus respectueuse de cette pensée attribuée à M. Cousin : « Le christianisme en a encore pour deux cents ans dans le ventre, et c'est pour cela que je lui tire mon chapeau. »

Dans cette galerie, les autres « victimes du doute » sont Maine de Biran, Santa-Rosa, Silvio Pellico, Farcy, Edmond Scherer, « qui, dit M. Vapereau, pour son malheur, a écrit un jour sur les douleurs intimes du sceptique une page éloquente qu'on a vingt fois citée comme un argument contre le rationalisme; » lord Byron, Schiller, H. Kleist, Leopardi et enfin Alfred de Musset, Hégésippe Moreau et Henri Heine, que l'auteur appelle « les poëtes du doute en France. » Les souffrances de toutes ces âmes sympathiques, le vide que la foi, en se retirant, avait laissé dans ces esprits fournissent à l'abbé Baunard des arguments qu'il croit irréfutables. Il triomphe de voir qu'il n'y a hors de l'Eglise que mécontentement du cœur et incertitude de la raison. Y a-t-il bien là de quoi se féliciter? « Je ne sais rien de plus accablant pour les orthodoxes que de telles citations, lui répond M. Auguste Dicle dans le *Protestant libéral*. Comment! voilà un homme qui souffre pour avoir délaissé votre Eglise; il est atteint de défaillance en présence des problèmes qui se posent et des ténèbres qui s'épaississent; les souvenirs les plus doux, les sympathies les plus touchantes l'appellent et l'attirent de votre côté; l'avenir, au contraire, ne lui inspire ni intérêt ni confiance, et il ne revient pas vers vous! Il faut qu'il soit bien convaincu de votre irrémédiable caducité et de votre éternelle impuissance! »

M. Dicle a raison. Suffit-il, en effet, pour ramener aux dogmes, de montrer que la raison affranchie n'a pas encore pu les remplacer? L'abbé Baunard aurait dû se dire que la vérité, la légitimité d'un système, d'une méthode, d'une institution doivent se prouver directement et non par l'embarras de ses adversaires. Il faut néanmoins lui savoir gré de la modération et de la charité qu'il a portées dans ces discussions délicates; il ne pouvait pousser plus loin l'intelligence des philosophes sans cesser de les combattre. L'éclectisme, qui comprend toutes les doctrines et la raison de leur succès, est le fait du critique et non du croyant, de l'historien des dogmes et non de leur défenseur. C'est un mérite pour l'abbé Baunard d'avoir réuni parfois ces deux caractères opposés.

DOUTER v. n. ou intr. (dou-té — rad. *doute*). Mettre une chose en doute, avoir des doutes : *Je* DOUTE *qu'il vienne. Je* DOUTE *de la vérité de ce qu'il dit. Descartes nous a si bien enseigné à* DOUTER *de la philosophie des anciens, qu'il nous a appris à* DOUTER *de la sienne.* (Volt.) *En amour, on* DOUTE *souvent de ce qu'on croit le plus.* (Beyle.)

Ingrat, je *doute* encore si je ne t'aime pas.
RACINE.

Il n'en faut point *douter*, vous aimez, vous brûlez,
Vous périssez d'un mal que vous dissimulez.
RACINE.

‖ Mettre en doute l'existence d'une chose : DOUTER *de l'âme.* DOUTER *de Dieu. Tenez votre âme en état de désirer toujours qu'il y ait un Dieu, et vous n'en* DOUTEREZ *jamais.* (J.-J. Rouss.) *L'homme dont le cœur est brûlant d'amour ne peut* DOUTER *de Dieu.* (Custine.)

Doutez de la vertu, de la nuit et du jour,
Doutez de tout au monde, et jamais de l'amour.
A. DE MUSSET.

‖ Se défier, révoquer en doute la bonne foi ou les sentiments de quelqu'un : *Qui* DOUTE *de son ami n'a pas d'ami. Il est des caractères dont on peut tout attendre en ne paraissant pas* DOUTER *d'eux.* (Mme Cottin.)

— Absol. Se livrer au doute : *Que faut-il faire pour éviter l'erreur?* DOUTER : *la clef de la sagesse, c'est le doute.* (Abailard.) *L'art de* DOUTER *est le meilleur secret pour apprendre.* (Fr. Bacon.) *Il faut savoir* DOUTER *où il faut, assurer où il faut, se soumettre où il faut; qui ne fait pas ainsi n'entend pas la force de la raison.* (Pasc.) DOUTER, *c'est suspendre son jugement quand la chose ne paraît pas claire.* (Boss.) *C'est avoir beaucoup avancé que d'avoir seulement appris à* DOUTER. (Malebr.) *Comme c'est le cœur qui* DOUTE *dans la plupart des gens du monde, quand le cœur est converti tout est fait.* (Vauven.) *Il faut savoir* DOUTER, *et ne jamais s'exprimer avec une insolence outrageuse.* (Volt.) *L'homme qui* DOUTE *est à demi vaincu, et sa conduite est faible comme ses opinions.* (Frayssinous.) *Dès que les hommes commencent à* DOUTER *en religion, ils* DOUTENT *en politique.* (Chateaub.) *L'homme croit par instinct et* DOUTE *par raison.* (Jouffroy.) DOUTER, *c'est croire, car* DOUTER, *c'est penser.* (V. Cousin.) DOUTER, *c'est uniquement aspirer à savoir;* DOUTER, *c'est la marque d'un besoin qui n'est pas satisfait.* (P. Leroux.) *L'ignorant* DOUTE *peu, le sot encore moins, et le fou jamais.* (C. Renouvier.) *Un siècle qui* DOUTE *est un siècle où il y a beaucoup d'hommes qui* DOUTENT, *et où l'on ne* DOUTE *pas de choses indifférentes.* (P. Janet.) *Les philosophes s'injurient peu, parce qu'ils* DOUTENT *beaucoup.* (E. Bersot.)

Doutez, mortels, *doutez*, car vous ne savez rien.
LAMOTTE.

La voix du préjugé se fait moins écouter :
L'esprit humain s'éclaire, il commence à *douter*.
CHÉNIER.

Ici-gît qui toujours *douta :*
Dieu par lui fut mis en problème;
Il *douta* de son être même;
Mais de *douter* il s'ennuya,

Et, las de cette nuit profonde,
Hier au soir il est parti,
Pour aller voir dans l'autre monde
Ce qu'il faut croire en celui-ci.
PARNY.

— *Ne douter de rien*, Tout croire, tout accepter : *Les gens qui aiment* NE DOUTENT DE RIEN *en doutant de tout.* (Balz.) ‖ Avoir une confiance absolue en ses lumières ; décider, trancher sur toutes sortes de questions : *La sottise et la fatuité, qui* NE DOUTENT DE RIEN, *produisent le bavardage.* (Laténa.) ‖ Avoir une audace aveugle, entreprendre des choses au-dessus de ses forces : *Les étourdis* NE DOUTENT DE RIEN. (Volt.)

Dis-moi, sage Ariston, qu'éclaire la science,
Pourquoi l'adolescent et le vieillard, partout,
Ne sont jamais d'intelligence.
— C'est qu'aveuglé par l'ignorance,
C'est qu'instruit par l'expérience,
L'un *ne doute de rien*, l'autre doute de tout.
***

‖ N'avoir jamais de soupçons injurieux, juger tout avec une simplicité candide :

A votre âge, Clarisse, on *ne doute de rien.*
DESMAHIS.

Se douter v. pr. Soupçonner, avoir une idée ou un pressentiment : *Il est parti? Je* M'EN DOUTAIS, *ma foi. Il ne* SE DOUTE *pas qu'on le suit. Un des grands malheurs de Rousseau, c'est d'être parvenu à l'âge de quarante ans sans* SE DOUTER *de son talent.* (Grimm.)

Combien de gens, par-ci par-là,
Comme le roi lombard, comme Joconde,
Ne *se doutent* le moins du monde
Ni de ceci ni de cela !
LA FONTAINE.

— Fam. *Ne pas se douter de*, N'avoir pas la moindre pratique, la moindre connaissance de : *Il se dit fort habile dans cet art, mais il* NE S'EN DOUTE PAS. (Acad.) ‖ Nous laissons à l'Académie la responsabilité de cette locution.

— Gramm. Quand *douter* a un nom ou un pronom pour complément, ce nom doit toujours être précédé de *de : Je* DOUTE DE *son assertion. Je ne* DOUTE *pas* DE *vous.* Quand *douter* a un verbe pour complément, ce verbe peut être précédé de *de* avec l'infinitif, de *que* avec le subjonctif, de *si* avec l'indicatif. Ce dernier cas est rare et paraît vieillir : *Je* DOUTE DE *le rencontrer. Je* DOUTE QU'*il vous entende. Je* DOUTE S'*il m'a aimé.* Lorsque *douter* est accompagné d'une négation, le verbe complément est toujours précédé de *que* et prend aussi la négation : *Je ne* DOUTE *pas* QU'*il* NE *vous écrive.* Si *douter* a la forme interrogative, le second verbe prend ou rejette la négation, selon qu'il y a, dans le sens de la phrase, une intention affirmative ou une intention négative tombant sur le verbe complément : DOUTEZ-VOUS *qu'il* NE *vous aime? Vous avez tort d'en douter.* DOUTEZ-VOUS *qu'il vous aime? Vous auriez tort de le croire.* Il est à remarquer que, dans le second cas, le verbe *douter* a le sens de soupçonner : on pourrait donc dire d'une façon peut-être plus logique que le verbe complément de *douter*, dans le cas d'une interrogation, prend la négation lorsque *douter* conserve son sens propre, et la rejette lorsque *douter* prend le sens de soupçonner.

—**Syn. Douter** (SE), **pressentir, soupçonner.** *Se douter* et *soupçonner* s'appliquent aux choses présentes et même aux choses passées comme aux choses futures; mais *se douter* suppose de la pénétration, de la finesse dans l'esprit, et *soupçonner* n'exprime que le résultat de certains indices qu'on a remarqués. *Pressentir* ne s'applique qu'aux choses futures, et il marque un sentiment qui naît dans l'âme d'une manière inexplicable, par une espèce d'inspiration, de divination : Quelque adroits que soient les moyens employés pour tromper un homme d'esprit, il *se doute* de quelque chose. Il y a des *pressentiments* bien difficiles à expliquer pour les matérialistes. Les *soupçons* d'un homme défiant ont souvent des causes bien futiles.

— **Antonymes**. Admettre, ajouter foi, croire, être persuadé, reconnaître, savoir, tenir pour vrai.

DOUTEUR, EUSE s. (dou-teur — rad. *douter*). Personne encline à douter : *En qualité de* DOUTEUR, *il y a longtemps que j'ai rempli ma vocation.* (Volt.) *Ils sont glorieux à jamais les* DOUTEURS *des derniers siècles, qui prêchaient le doute pour éclairer les hommes.* (P. Leroux.) *Le premier risque que courent les* DOUTEURS, *c'est de faire douter de leurs protestations.* (Nisard.) *Ceux qui doutent des effets du magnétisme sont de purs* DOUTEURS *de profession, une impuissante et peu honorable caste.* (Baudelaire.)

— Adjectiv. Porté à douter : *Et moi, fils d'un siècle* DOUTEUR, *n'ai-je pas bien fait d'hésiter à franchir le seuil?* (Gér. de Nerval.)

DOUTEUSEMENT adv. (dou-teu-ze-man — rad. *douteux*). D'une manière douteuse, incertaine : *Je n'ai point parlé* DOUTEUSEMENT *à madame votre abbesse sur les réceptions des filles.* (Boss.)

DOUTEUX, EUSE adj. dou-teu, eu-ze — rad. *doute*). Qui offre des doutes, qui n'est pas certain : *Il est* DOUTEUX *que vous en veniez à bout. C'est une question fort* DOUTEUSE. *La victoire fut longtemps* DOUTEUSE. *Ne parlez point magistralement et souverainement des choses* DOUTEUSES. (Malebr.) *C'est sur une question* DOUTEUSE *de constitutionnalité que la Restauration est tombée.* (E. de Gir.) ‖ Mal défini, mal déterminé, mal connu : *Une date* DOUTEUSE. *Un animal* DOUTEUX. *L'âge des monuments phéniciens qui nous sont parvenus est fort* DOUTEUX. (Renan.) ‖ Equivoque : *Un mot* DOUTEUX. *Une phrase* DOUTEUSE. *Un sens* DOUTEUX. *Je prie le lecteur de ne pas confondre un faux sens avec un sens* DOUTEUX *ou susceptible d'interprétations diverses.* (Chateaub.)

Aux yeux embarrassés des juges les plus sages,
Tout sens devint *douteux*, tout mot eut deux visages.
BOILEAU.

‖ D'une valeur ou d'une qualité incertaine, peu sûre : *Un vin* DOUTEUX. *Des pièces de monnaie* DOUTEUSES. *Le monde est plein de gens qui font accepter et payer par le public des services d'un aloi plus que* DOUTEUX. (F. Bastiat.)

— Par ext. Faible, vague, peu brillant, en parlant d'une lumière : *Une lumière* DOUTEUSE. *Une clarté* DOUTEUSE. *Un jour* DOUTEUX. *La pleine lune répand une lumière sereine et* DOUTEUSE *sur les cimes des montagnes, sur les collines et sur la plaine.* (Lamart.) ‖ Peu solide, peu sûr, exposé à changer en mal, en parlant du temps : *Le ciel est bien* DOUTEUX. ‖ Dont la possession n'est pas assurée :

Ce sont des instants courts et *douteux* que les nôtres :
L'âge vient pour les uns, la tombe s'ouvre aux [autres !
V. HUGO.

— Fig. Sur qui l'on ne peut compter, à qui l'on ne peut se fier : *Un ami* DOUTEUX. *Une bonne foi* DOUTEUSE. *La foi humaine est toujours fautive et* DOUTEUSE. (Boss.) ‖ Indécis, peu décidé à agir : *Je me trouvais incertain et* DOUTEUX, *ayant à craindre des deux parts.* ‖ Irrésolu par caractère :

Il était *douteux*, inquiet;
Un souffle, une ombre, un rien, tout lui donnait la [fièvre.
LA FONTAINE.

— Métriq. *Syllabe douteuse*, Syllabe brève dans certains cas, longue dans certains autres; par exemple, dans *amoris*, *ris* est bref devant une voyelle et long devant une consonne : cette syllabe est donc douteuse.

— Gramm. *Nom douteux*, Nom dont le genre n'est pas déterminé, comme a été longtemps le mot *équivoque*, qu'on faisait à volonté masculin ou féminin.

— Entom. *Lycose douteuse*, Aranéide de Rio-Janeiro.

— s. m. Ce qui est douteux : *Il faut embrasser le certain et étudier le* DOUTEUX.

Gardons-nous de mêler le *douteux* au certain.
VOLTAIRE.

— **Syn. Douteux, incertain, problématique.** *Douteux* suppose qu'il y a des raisons pour et contre, et que l'esprit ne peut discerner lesquelles ont le plus de force. *Incertain* suppose presque l'absence de raisons pour croire, ou au moins l'insuffisance des raisons. *Problématique* s'emploie rarement dans le langage ordinaire; c'est un terme d'école ou de spéculation; ce qui est *problématique* présente un problème à résoudre, ne pourra être décidé qu'après une discussion ou des recherches savantes, difficiles.

— **Antonymes.** Assuré, authentique, avéré, certain, constant, évident, formel, incontestable, incontesté, indubitable, irrécusable, manifeste, notoire, palpable, patent, positif, visible.

DOUTIS s. m. (dou-ti). Comm. Grosse toile blanche de coton, qui nous vient de Surate et des Indes.

DOUTRE (Esprit), homme politique français, né à Lyon en 1811, mort en 1874. Issu d'une famille d'ouvriers, il fut lui-même ouvrier typographe et ne tarda pas à se faire remarquer par son intelligence et par ses opinions politiques avancées. Nommé en 1848 commissaire extraordinaire dans un arrondissement du Rhône, il fut élu peu après membre de l'Assemblée constituante. M. Doutre siégea sur les bancs les plus élevés de la Montagne avec les socialistes, vota contre la constitution, qui ne lui parut pas réaliser les espérances de la démocratie; combattit la politique de l'Elysée et signa la mise en accusation du président de la République lors de l'expédition de Rome. Réélu à l'Assemblée législative, il demeura fidèle à ses convictions et disparut de la scène politique après le coup d'Etat du 2 décembre.

DOUVAIN s. m. (dou-vain — rad. *douve*). Techn. Pièce de bois destinée à être transformée en douve.

DOUVAINE, bourg de France (Haute-Savoie), ch.-l. de cant., arrond. et à 16 kilom. S.-O. de Thonon, près du lac de Genève; pop. aggl. 561 hab. — pop. tot. 1,230 hab. Fromageries; beaux points de vue.

DOUVE (la), petite rivière de France (Manche), prend sa source à 6 kilom. de Cherbourg, au lieu appelé Fontaine-Douve, reçoit la Gloire et la Seye, passe à Saint-Sauveur, se grossit du Merderet et de la Sève et se jette dans la Taute, après un cours de 69 kilom. Cette rivière est classée comme navigable depuis Saint-Sauveur-le-Vicomte, sur un parcours de 30 kilom. Le mouvement annuel de la navigation est de 30,000 tonnes.

DOUVE s. f. (dou-ve — bas lat. *doga*). Techn. Chacune des planches dont l'ensemble forme le corps d'un tonneau. ‖ Pièce de bois analogue aux douves de tonneau et servant à la confection d'autres ouvrages : *Une* DOUVE *de tinette.* ‖ Planche sur laquelle on ratisse les peaux de veau. ‖ Nom de l'une des pièces des machines à carder dite aussi CHAPEAU. ‖ *Douves de corps*, Douves de tonneau qui se placent dans le sens de la longueur de la futaille. ‖ *Douves de fond*, Douves dont l'ensemble forme les fonds de la pièce. ‖ *Douves à oreilles*, Douves, au nombre de deux, qui, dans une tinette, dépassent les autres douves et sont percées chacune d'un trou pour faciliter le transport.

— Constr. Habitation creusée dans le tuf.

— Fortif. Cunette de fossé.

— P. et chauss. Mur de soutènement d'un bassin ou d'un canal.

— Helminth. Genre d'entozoaires, appelé aussi distome et fasciole, qu'on trouve dans le corps du mouton, de quelques autres animaux et quelquefois de l'homme.

— Bot. Nom vulgaire de deux espèces de renoncules de marais, dont l'une s'appelle la *grande douve* et l'autre la *petite douve*.

— **Encycl.** Helminth. Les *douves* sont des vers intestinaux dont les plus grands atteignent à peine la longueur de 3 centimètres. Elles ont une consistance molle, une forme plus ou moins allongée, aplatie ou presque cylindrique, et sont susceptibles de s'étendre et de se raccourcir, comme les sangsues. Leurs couleurs sont assez variées, et leur organisation fort simple. Leur tissu parenchymateux, dépourvu de cavité viscérale et de fibres musculaires apparentes, parcouru par des vaisseaux séminifères et ovifères et revêtu d'une peau très-fine, présente à l'extérieur deux ouvertures ou pores, dont l'un, antérieur, est l'orifice des vaisseaux nourriciers, et dont l'autre, postérieur, est une sorte de ventouse qui sert à fixer l'animal à la surface des organes dans lesquels il se développe; enfin un cirre rétractile, en forme de mamelon, placé au devant du pore ventral, paraît devoir être considéré comme un des principaux organes de la génération. Dans quelques espèces, la portion de l'animal qui possède le pore antérieur est distinguée par une rainure et couronnée d'aiguillons; on lui donne alors le nom de tête. La partie située entre les deux pores est appelée col; le reste forme le corps; quand l'extrémité postérieure de celui-ci s'amincit, on la nomme queue. Quelquefois on remarque de petits aiguillons dirigés en arrière. On n'aperçoit guère les vaisseaux nourriciers de ces helminthes que chez les espèces qui se nourrissent d'un suc coloré, comme la *douve* du foie. La disposition des organes génitaux porte à croire que ces vers sont hermaphrodites; Goëze, qui en avait trouvé deux accouplés, les regardait comme androgynes. On pense que leur croissance s'achève promptement. Les *douves* habitent l'intérieur des voies digestives. On compte plus de deux cents espèces de *douves*, et il serait possible, dit M. P. Gervais, de les multiplier si l'on tenait compte des nuances différentes qu'on observe dans ce genre, en raison des circonstances dans lesquelles on les rencontre et des animaux dans les organes desquels on les trouve. La plus intéressante est la *douve hépatique*. On la rencontre quelquefois dans le foie et dans la vésicule biliaire de l'homme. Elle est beaucoup plus commune chez les animaux domestiques, notamment chez les moutons. Cette *douve* est plate, mince sur les bords, de forme ovoïde imitant assez celle d'une graine de melon; elle est terminée antérieurement par un prolongement tuberculeux. L'autre ouverture est placée en dessous, vers le tiers du corps. Ce ver a quelquefois jusqu'à 10 millimètres de longueur sur 5 de largeur; sa couleur est d'un vert obscur, quelquefois rougeâtre; sa tête est un peu rétrécie et plus épaisse que le reste de l'animal, dont la queue se termine par une pointe fine. On le trouve, et souvent en grande quantité, dans les divers canaux excréteurs du foie du mouton, d'où il passe par le canal cholédoque dans le duodénum; ce n'est qu'accidentellement qu'on le rencontre ailleurs. Tant que les *douves* ne sont qu'en petit nombre, elles ne semblent pas nuisibles; mais lorsqu'elles remplissent les canaux biliaires, elles les irritent, les dilatent, les tuméfient et deviennent la cause de plusieurs affections, notamment de l'ascite appelée pourriture, laquelle, dans certaines localités et en certaines années, fait périr beaucoup de moutons et détruit quelquefois des troupeaux entiers. Après les animaux de l'espèce ovine, les bêtes à cornes sont les plus sujettes aux *douves*; on les trouve chez des animaux même en état de parfaite santé. Elles sont rares dans l'agneau et le veau. Chabert les a vues quelquefois dans les conduits biliaires du foie du cheval, mais jamais dans ceux du chien ni du porc.

Jusqu'ici on ne connaît d'autre moyen que l'huile empyreumatique pour détruire ces parasites; mais, comme souvent on n'en obtient pas le résultat désiré, il vaut mieux envoyer à la boucherie le mouton et le bœuf qui commencent à dépérir par cette cause. La chair est presque aussi savoureuse que celle des animaux les plus sains, et on peut la manger sans crainte, des essais nombreux ayant démontré qu'elle n'offre aucun danger.

S'il est à peu près impossible de guérir les animaux attaqués par les *douves*, on peut, dans certains cas, les préserver de ce terrible accident. On a remarqué que les moutons qui paissent dans les endroits marécageux sont plus exposés aux ravages des *douves ;* on peut les y soustraire en les menant pâturer dans des lieux secs, et en leur donnant de temps en temps du sel marin. Ce sont là, d'ailleurs, des moyens généraux pour entretenir les troupeaux en bonne santé.

DOUVÉ, ÉE adj. (dou-vé — rad. *douve*). Qui contient des douves, des vers, en parlant du foie de mouton.

DOUVELLE s. f. (dou-vè-le — dimin. de *douve*). Techn. Petite douve. ‖ On dit aussi DOVELLE.

DOUVEN (Jean-François), peintre hollandais, né à Roermont (Clèves) en 1656, mort à Prague en 1710. En sortant de l'atelier de Gabriel Lambertin de Liége, il trouva un protecteur dans don Juan Dellans Velases, intendant des finances du roi d'Espagne, qui lui fournit les moyens d'étudier les chefs-d'œuvre des maîtres. Il se rendit successivement par la suite à Dusseldorf, à Vienne, à Lisbonne, devint premier peintre de l'empereur Léopold, fit un voyage en Danemark et un autre à Modène, et finit par s'établir à Dusseldorf. Douven s'attacha particulièrement à faire des portraits. Il peignit d'après nature trois empereurs, trois impératrices, cinq rois, sept reines, un grand nombre de princes souverains et les principaux personnages de leur cour. Ses portraits sont à la fois remarquables par le style et par la ressemblance.

DOUVILLE s. f. (dou-vi-lle; *ll* mll.). Agric. Variété de poire d'automne.

DOUVILLE (Jean-Baptiste), voyageur et naturaliste français, né à Hambye (Manche) en 1794, mort vers 1837. Il parcourut d'abord l'Europe, l'Asie et l'Amérique du Sud, partit du Brésil en 1827, avec l'intention de pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique par le Congo, arriva le 18 décembre 1827 à Benguela, principal établissement portugais sur la côte, et quitta cette ville le 6 février 1828 pour parcourir l'intérieur en commençant par les bords de la Zenga et du Bengo. Voici en abrégé le récit qu'il a fait de son voyage et de ses aventures. Il visita successivement le district d'Icolac Bengo, celui du Zenga di Golungo, la province de Golungo Alto, la province d'Ambacca dans le pays des Dembos, puis celles du Haco, du Tamba, du Baïllundo et du Bihé. Dans la capitale du Haco, Douville perdit sa jeune et courageuse épouse, qui avait partagé les dangers du voyage. Le Bihé est le point le plus méridional où Douville soit parvenu dans cette partie de l'Afrique. Il fit ensuite une excursion au mont Zambi, et fixa la position réelle de ce volcan sur lequel on n'avait que des notions confuses, puis il se dirigea vers Loanda, en traversant plusieurs provinces. Il visita les célèbres mines de sel de la province de Lobolo. A son arrivée à Loanda, Douville fut assez mal accueilli par le gouverneur portugais, et ne put obtenir la permission de faire un second voyage. Il fut obligé d'user de ruse pour atteindre le grand marché d'esclaves de Cassange. Il prit sa route à travers les pays indépendants et arriva enfin à Cassanci, capitale de l'Etat de Cassange et célèbre dans tout le Congo par son marché. Il voulait passer le fleuve Couango (que l'on croit être le même que le Zaïre ou Congo), mais le jaga (ou chef militaire du pays) le lui refusa positivement. Il prit en conséquence le parti de s'avancer dans l'intérieur, évita le pays des féroces Numé, et arriva aux Etats de Banka, où il passa le Couango. Il explora le lac Couffoua (*lac des Morts* ou *lac Mort*), mer intérieure qui occupe à peu près le centre de l'Afrique méridionale. Douville fit ensuite route au nord, et, après une marche de 160 kilom. à travers des plaines riantes et fertiles, il arriva dans une des capitales du puissant roi des Moluas, dans la grande ville de Taudi-ci-Voua, séjour de la reine. Le roi demeure dans Yanvo, son autre capitale; Douville visita aussi cette deuxième ville, dans laquelle le roi voulut le retenir, par des offres brillantes d'abord, puis par force. Douville n'assura son salut qu'en mettant dans ses intérêts, au moyen de riches présents, les prêtres, tout-puissants sur l'esprit du roi. Echappé à ce danger, le voyageur tomba dans un autre : une fièvre dangereuse l'empêcha de gagner Bomba et de poursuivre sa route à travers le continent; il dut s'arrêter dans l'intérieur, à Mouené-Haï, à 1,000 milles de Loanda, en ligne droite. Il se retourna alors vers l'ouest pour regagner la côte, et parcourut à travers maintes fatigues et maints obstacles la longue route qui le séparait de son point de départ. Il fut attaqué par une troupe de lions et de panthères en traversant une rivière; puis, dans le passage des montagnes Noires, il eut à repousser une bande de voleurs; enfin, il réussit à gagner Ambriz, presque seul, sans suite, dépouillé de tout et dans le plus déplorable état de santé. Revenu en France en mai 1831, Douville exposa devant la Société de géographie les découvertes qu'il avait faites, et cette Société lui décerna, dans sa séance du 25 mars 1832, sa médaille pour la plus grande découverte géographique moderne.

Malheureusement pour Douville, on éleva peu après des doutes sérieux sur sa véracité, puis on parvint à démontrer qu'il s'était attribué l'honneur de découvertes faites par d'autres et sur lesquelles il avait eu des documents inédits; enfin que les aventures qu'il racontait comme lui étant personnelles étaient arrivées réellement, mais à d'autres qu'à lui.

C'est M. Th. Lacordaire qui dévoila l'imposture dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er et du 15 novembre de la même année. Douville chercha à défendre son roman géographique, mais en vain : il retourna au Brésil, explora l'Amazone, et fut, dit-on, assassiné par les noirs qui formaient sa suite. Plusieurs géographes n'en ont pas moins admis sans réserve ses descriptions fantastiques ; de ce nombre sont Balbi, Stieler et Zimmermann.

Douville a publié, en 1832, la relation de ses voyages et de ses prétendues découvertes dans un livre intitulé : *Voyage au Congo et dans l'Afrique équinoxiale* (4 vol. in-8°, avec atlas).

DOUVRES (Thomas DE), prélat anglais, né à Bayeux en 1027, mort en 1100. Il quitta Bayeux pour devenir archevêque d'York, sur la proposition de Guillaume le Conquérant. On a de lui un recueil de chants ecclésiastiques, intitulé *De modo psallendi sive cantandi*, qui fut adopté dans plusieurs Eglises d'Angleterre.

DOUVRES, en anglais *Dover*, ancien *Portus Dubris*, ville d'Angleterre, comté de Kent, sur le pas de Calais, à 80 kilom. E.-S.-E. de Londres, et à 43 kilom. O.-N.-O. de Calais, par 51° 7' 46" de lat. N. et 1° 1' 1" de long. O.; 20,000 hab. Douane; chantiers de construction, fabriques de voiles et de cordages; station de bains de mer. Le port, qui partage, avec Calais et Boulogne, les nombreux paquebots qui vont de France en Angleterre, et *vice versa*, est accessible aujourd'hui, grâce aux importants travaux dont il a été l'objet, aux navires de 500 tonneaux. Douvres communique avec Londres par un chemin de fer. L'industrie de Douvres est à peu près limitée à la petite pêche et au cabotage, et le commerce ne consiste guère qu'en fournitures pour la marine.

« Douvres, dit M. Esquiros, repose dans une profonde vallée, qui s'ouvre au pied de hautes falaises de craie disposées en amphithéâtre. A l'intérieur des terres, le sol s'abaisse à quelques milles de la côte, vers laquelle il s'incline, et forme ainsi le bassin d'une petite rivière, la Dour (en saxon *Dwr*, eau), qui a donné son nom au port et à la ville. Les Romains l'appelaient *Dubræ*, d'où les modernes ont fait Douvres, *Dover*. Cette dépression du sol contraste avec les blanches collines qui enveloppent Douvres et forme le principal caractère de la scène. Pour jouir de la singularité du point de vue et se faire une idée de la position de la ville, le voyageur fera bien de gravir l'une des deux falaises, *Castle Hill* ou les *Western Heights*. »

La principale curiosité de Douvres est son château, dont la masse imposante couronne une haute falaise et s'élève fièrement à 93 mètres au-dessus du niveau de la mer. « Accru à différentes époques, ce château, qui a servi, écrit M. A. Esquiros, de bouclier à la ville blottie dans un creux, présente un ensemble de travaux assez hétérogènes, mais très-curieux pour l'archéologue, à cause de la succession des styles. L'ancien *castellum* des Romains, dont les limites sont incertaines, a été enveloppé dans les travaux postérieurs des fortifications; il n'en reste guère qu'une vieille tour, qui a dû servir de phare ou de corps de garde. Près de cette tour romaine est une église également en ruine, mi-partie saxonne et mi-partie normande, dont quelques savants font remonter les fondations jusqu'à la seconde moitié du VIIe siècle. Les autres parties du château présentant un intérêt archéologique sont : la tour du Constable, qui a été, dit-on, bâtie par John de Fiennes, le premier constable après la conquête de l'Angleterre par les Normands, mais qui, retouchée plusieurs fois, a perdu son caractère primitif; la tour du Peverell; la tour d'Avranches, dont la fondation est attribuée à William Abrincis : c'est l'un des plus curieux restes d'architecture normande qui existent; la tour Colton, en ruine, et le donjon. Ceux qui voudraient étudier à fond les antiquités du château peuvent lire l'*History of Dover*, par Lyon (3 vol. in-4°). » La citadelle est fortifiée par de grands ouvrages de pierre, et des souterrains creusés dans les flancs de la falaise la mettent en communication avec les magasins de poudre ou de provisions et les différentes parties de la ville. A l'angle de la falaise se voit un canon de bronze qui fut offert à la reine Elisabeth par les états de Hollande. On remarque aussi à Douvres : l'église Saint-Mary, surmontée d'une tour ancienne; l'église Saint-James, qui a un porche normand; quelques débris de l'église Saint-Martin-le-Grand, dont le cimetière renferme la tombe du poëte Churchill, mort à Boulogne en 1764; les ruines du prieuré de Saint-Martin, dont le réfectoire et une partie du dortoir sont encore debout; l'hôtel de ville, ancien hôpital fondé par Hubert de Burgh pour les étrangers et les pèlerins; le muséum, qui contient un cabinet d'histoire naturelle et une curieuse collection d'antiquités locales; la synagogue, etc. Un télégraphe électrique a été établi entre Douvres et la côte de France; un autre câble met cette ville en communication avec Ostende et tout le continent.

Douvres est un des Cinq Ports. Son origine remonte à une haute antiquité. Brûlée par les Normands, à l'époque de la conquête, cette ville fut reconstruite quelque temps après, et devint plus tard la serrure et la clef de l'Angleterre, *clavis et repagulum regni*. Elle tint bon en 1216 contre les Français, mais, en 1642, elle tomba par surprise entre les mains des adversaires de Charles Ier. En 1653, l'amiral hollandais Tromp perdit une grande victoire navale dans les eaux de Douvres.

Aux environs de Douvres, le chemin de fer de Londres s'enfonce dans un tunnel de 1,254 mètres, sous la falaise de Shakspeare, rocher que les vers du grand poëte ont immortalisé.

DOUVRES, *Dover*, ville des Etats-Unis d'Amérique, ch.-l. de l'Etat de Delaware, sur le John's Creek, à 6 kilom. de son embouchure dans la baie de Delaware, à 132 kilom. E.-N.-E. de Washington; 3,790 hab. Commerce de cuirs, de laines et de farines. Climat insalubre.

DOUVRES, ville des Etats-Unis d'Amérique, Etat de New-Hampshire, à 19 kilom. N.-N.-O. de Portsmouth, sur le Cocheco; 8,500 hab. Fabrication de grosse quincaillerie. Aux environs, nombreuses fabriques de tissus de coton. Commerce actif.

DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE, bourg de France (Calvados), ch.-l. de cant., arrond. et à 13 kilom. N. de Caen ; pop. aggl. 1,896 hab. — pop. tot. 2,083 hab. Fabriques de dentelles et de fleurs artificielles. La tour de l'église, classée au nombre des monuments historiques, est très-remarquable et fort élégante; elle date du XIIe siècle; la nef appartient à l'architecture romane; le chœur est du XVe siècle. Près de là se trouve le hameau de la Délivrande, remarquable par sa chapelle. V. DÉLIVRANDE.

DOUVRIER (Louis), érudit français, né en Languedoc, mort à Paris en 1680. C'était un homme spirituel et instruit, qui acquit une certaine réputation par l'art avec lequel il savait composer des devises. Il est l'auteur de la célèbre devise de Louis XIV : *Nec pluribus impar*, placée au-dessus d'un soleil.

DOUW ou **PULO-DOUW**, île de l'archipel indien, située à 56 kilom. S.-O. de Timor, par 10° 48' de lat. S. et 125° 1' de long. E. ; 5,000 hab. Ce n'est, à proprement parler, qu'un rocher aride, où ne croissent que des épeautres et des pois sauvages; mais, malgré cette stérilité, les habitants sont tellement attachés au sol natal, qu'ils ont toujours refusé les offres qui leur ont été faites d'aller s'établir à Timor. Vifs, hardis et d'une constitution vigoureuse, ce sont d'intrépides marins, qui accomplissent de longs voyages en mer sur leurs frêles canots. Leur principale industrie consiste à recueillir l'or natif dont leur île abonde, et à le travailler en fils excessivement fins, qu'ils échangent contre de la toile, du fer, et autres objets de première nécessité qui leur manquent entièrement. Une île voisine, celle de Rothi, presque complétement inhabitée, leur fournit une sorte de coton sauvage dont ils parviennent à tisser d'excellents vêtements. Ils reconnaissent l'autorité nominative d'un chef, qui se décore du titre de rajah.

DOUX, DOUCE adj. (dou, dou-se — lat. *dulcis*, même sens). Qui a une saveur agréable sans être forte ni piquante : DOUX *comme le miel, comme le sucre. Des fruits* DOUX. *Des vins* DOUX. *Des amandes* DOUCES. *Le lait des femelles herbivores est plus* DOUX *et plus salutaire que celui des carnivores.* (J.-J. Rouss.) ‖ Fade ou peu relevé, par opposition à salé ou épicé : *Ce plat est trop* DOUX, *il y manque du sel.*

— Par anal. Qui a une odeur légère et agréable : *Le* DOUX *parfum de la rose. C'est pour l'homme que le moka a un si* DOUX *parfum.* (Brill.-Sav.) ‖ Faible et agréable, en parlant d'un son : *Cet instrument rend des sons très-*DOUX. *Rien n'est plus* DOUX *que sa voix. Le rossignol faisait entendre ses* DOUX *accents. On entendait dans le lointain une* DOUCE *harmonie. Les femmes préfèrent la musique* DOUCE *et touchante. Le dialecte vénitien est* DOUX *et léger comme un souffle agréable.* (Mme de Staël.)

Pour entendre vos *doux* accents
Les oiseaux cessent leurs ramages.
J.-B. ROUSSEAU.

‖ Tendre, affaibli et agréable, en parlant de l'éclat ou de la couleur : *Une* DOUCE *clarté. Une lumière* DOUCE. *Des couleurs* DOUCES *et effacées. Le vert* DOUX *et tendre des premières feuilles.*

Salut! champs que j'aimais, et vous *douce* verdure,
Et vous riant exil des bois.
GILBERT.

‖ Tendre, moelleux et agréable au toucher : *Elle avait la peau* DOUCE *et fine. Cette étoffe est* DOUCE *au toucher. Cela est* DOUX *comme du velours. Nous avions sous nos pieds un marcher* DOUX, *commode et sec, sur une mousse fine, sans sable, sans herbe et sans rejetons raboteux.* (J.-J. Rouss.)

— Qui produit sur les sens une impression agréable sans être vive : *Rien n'est* DOUX *comme de se bercer au milieu du feuillage, dans un demi-sommeil et une vague rêverie. Un* DOUX *sommeil s'empara de tous mes sens.*

Nos plaisirs les plus *doux* ne sont point sans tris- [tesse.
CORNEILLE.

— Tempéré, en parlant de l'air ou du temps : *Comme l'air est* DOUX *ce soir! On commence à sentir la chaleur* DOUCE *du printemps.* ‖ Tiède et léger, en parlant du vent : *Un vent* DOUX *enflait notre voile.*

Le zéphyr à la *douce* haleine
Entr'ouvre la rose des bois.
TH. DE BANVILLE.

‖ Rare, faible et tiède, en parlant de la pluie : *Il tombe une pluie* DOUCE *qui nous rafraîchit agréablement.*

— Qui n'est ni brusque, ni heurté, ni escarpé : *Une pente* DOUCE. *Un escalier bien* DOUX. *Un chemin* DOUX *et uni.* ‖ Qui a des mouvements ménagés, suivis, non saccadés : *Ce cheval est très-*DOUX *à monter. Cette voiture est bien* DOUCE.

— Modéré, qui n'est pas exagéré : *Prix* DOUX.

— Fig. Qui produit sur l'âme une impression agréable et tranquille : *Le fruit du travail est le plus* DOUX *des plaisirs.* (Vauven.) *Il est* DOUX *de se voir aimé à quatre mille lieues de chez soi.* (Volt.) *La culture des champs est plus* DOUCE *que celle des lettres.* (Volt.) *La patience est amère, mais son fruit est* DOUX. (J.-J. Rouss.) *La plus* DOUCE *habitude de l'âme consiste dans une modération de jouissance qui laisse peu de prise au désir et au dégoût.* (J.-J. Rouss.) *La voix d'un ami est* DOUCE *au cœur de celui qui souffre.* (L. Noël.) *L'auteur d'un bienfait est celui qui en recueille le fruit le plus* DOUX. (Duclos.) *Rien n'est* DOUX *comme de vivre avec ses égaux.* (Mme Guizot.) *La famille est à la fois ce qu'il y a de plus sacré au monde et de plus* DOUX. (J. Simon.) *Rien n'est plus* DOUX *qu'un mariage d'inclination.* (Mme E. de Gir.)

Que la vengeance est *douce* à l'esprit d'une femme !
CORNEILLE.

Mourant pour vous servir tout me semblera *doux*.
CORNEILLE.

D'une si *douce* erreur si longtemps possédée,
Je ne peux désormais souffrir une autre idée.
RACINE.

. . . . . . C'est moi qui, la première,
Vous appelai, seigneur, de ce *doux* nom de père.
RACINE.

Lorsque de tout on a tâté,
Tout fait, ou du moins tout tenté,
Il est bien *doux* de ne rien faire.
VOLTAIRE

Et rien n'est meilleur que d'entendre
Air *doux* et tendre
Jadis aimé !
A. DE MUSSET.

Il est *doux*, sur la brume un instant colorée,
De voir parmi la pluie, aux lueurs du soleil,
L'iris arrondissant son arche diaprée.
TH. GAUTIER.

‖ Calme et tranquille :

Tu dois mener une assez *douce* vie?
L'autre en deux mots répondit : Je m'ennuie.
VOLTAIRE.

— Bon, affable, indulgent, paisible, soumis : *Madame fut* DOUCE *avant la mort comme elle était envers tout le monde.* (Boss.) *Pour être* DOUX *aux autres, il faut renoncer à soi-même.* (Fén.) *Il n'y a guère de gens plus aigres que ceux qui sont* DOUX *par intérêt.* (Vauven.) *Les gens phlegmatiques et froids, si* DOUX, *si patients, si modérés à l'extérieur, en dedans sont haineux, implacables, vindicatifs.* (J.-J. Rouss.) *Ce sont les âmes* DOUCES *et résignées du peuple qui entretiennent l'orgueil et la rudesse des grands.* (G. Sand.) *Soyez* DOUX *et indulgent à tous ; ne le soyez pas à vous-même.* (J. Joubert.) *La jeune fille* DOUCE *désarme ses parents.* (Théry.) *Un jeune homme vint trouver Jean-Jacques Rousseau, en lui disant : « Je me marie; j'épouse une fille très-riche. » Rousseau prit une plume, et fit un zéro sur du papier. — « Elle est noble! » Encore un zéro. — « Elle est très-belle! » Encore un zéro. — « Et* DOUCE ! *» — Rousseau, à ce mot, plaça le chiffre 1 devant tous les zéros, et leur donna ainsi de la valeur.* ‖ Tendre, inspiré par l'amour : *Se dire des mots* DOUX. *Tenir de* DOUX *propos. Se faire les yeux* DOUX. *S'écrire des billets* DOUX.

Il m'avertit des gens qui lui font les yeux *doux*.
MOLIÈRE.

. . . La petite coquette !
Comme elle lui fait les yeux *doux!*
Vous aimeriez donc la fleurette?
MARMONTEL.

‖ Qui exprime, qui caractérise la douceur, qui est inspiré par une disposition bienveillante de l'âme : *Un air* DOUX. *Un* DOUX *sourire. Des paroles* DOUCES. *Une physionomie* DOUCE *pourrait être laide impunément, car la bonté de l'âme y éclate par une sorte de transparence mystérieuse.* (Théry.) ‖ Innocent, inoffensif, en parlant des choses : *Il ne faut hasarder la plaisanterie la plus* DOUCE *qu'avec les gens d'esprit.* (La Bruy.)

Tout beau, l'ami, ceci passe sottise,
Me direz-vous, et ta plume baptise
De noms trop *doux* gens de tel acabit.
J.-B. ROUSSEAU.

— *Eau douce*, Eau qui contient peu ou point de sel, par opposition aux eaux salées : *Le poisson d'*EAU DOUCE *est plus fade que le poisson de mer.* ‖ *Marin d'eau douce*, Marin qui n'a navigué que sur les fleuves ou qui n'a fait en mer que de très-petits voyages. ‖ *Médecin d'eau douce*, Médecin qui n'administre que des remèdes très-peu énergiques.

— *Faire doux*, Faire un temps doux, agréable : *Il fait présentement* DOUX *et sec.* (Mme de Sévigné.)

— Littér. *Style doux*, Style facile, coulant, sans grande élévation, sans grande finesse, mais sans rudesse d'aucun genre. ‖ *Éloquence douce*, Eloquence qui arrive à la persuasion par la délicatesse et par la vérité des sentiments, plutôt que par l'élévation de la raison et la sublimité des pensées.

— B.-arts. Léger, moelleux, touché, indiqué plutôt que marqué : *Le sujet demandait une touche légère et* DOUCE. (Dider.)

— Gramm. *Consonne douce* ou simplement *Douce*, Consonne muette plus facile à prononcer : *Le* b, *le* g *et le* d *sont les muettes* DOUCES *de l'alphabet grec.*

— Techn. *Lime douce*, Lime dont les dents sont moins saillantes et le travail plus délicat.

— Métall. Malléable, ductile, qui n'est pas aigre et cassant : *Le fer* DOUX *est employé en télégraphie.*

— Substantiv. Personne douce : *Il fait le* DOUX, *mais il est au fond très-irascible.*

— s. m. Genre doux :

Heureux qui, dans ses vers, sait, d'une voix légère,
Passer du grave au *doux*, du plaisant au sévère !
BOILEAU.

— Fam. Liqueur douce, sucrée : *Voulez-vous du* DOUX *ou du fort? — Je prendrai du* DOUX.

— Hist. *Les doux*, Partisans de la France, dans les dissensions intestines qui eurent lieu au XVIIIe siècle.

— Adv. Doucement, lentement et avec calme : *Allez tout* DOUX, *tout* DOUX, *sans vous hâter ni vous inquiéter.*

Croyez-nous,
On en va mieux, quand on va *doux*.
LA FONTAINE.

‖ Sans emportement : *Je m'en vais tout* DOUX *éclaircir avec elle.* (Mol.) ‖ A voix basse et lente : *Je me mis à chanter très-*DOUX *la dernière chanson rustique que j'avais entendu chanter à ma mère.* (G. Sand.) ‖ Avec légèreté :

Marchant tout *doux*, la terre ne sent pas
L'impression de ses pieds délicats.
VOLTAIRE.

— *Filer doux*, Se laisser mener, se soumettre humblement : *Je vous promets de le faire* FILER DOUX.

Quand même vous seriez encor mieux mon époux,
C'est que vous devriez *filer* un peu plus *doux*
Et baiser tous les pas par où madame passe.
LA CHAUSSÉE.

— *Avaler doux comme lait*, Recevoir avec une humble résignation, ne pas montrer le moindre ressentiment : *Lui se révolter! Il* A AVALÉ *ça* DOUX COMME LAIT.

— *A la douce*, Tout doucement, ni bien ni mal : *Comment cela va-t-il? —* A LA DOUCE. ‖ Cri des marchands de fruits dans les rues de Paris, et particulièrement des marchands de cerises douces.

— Loc. interj. *Tout doux!* Doucement ! halte là ! pas si vite ! ne vous emportez pas ! *Mon Dieu!* TOUT DOUX !... *Est-ce que nous ne pouvons pas raisonner ensemble sans nous emporter?* (Mol.)

Tout doux! vous suivez trop votre amoureuse envie.
MOLIÈRE.

Celui-ci se croyait l'hyperbole permise :
« J'ai vu, dit-il, un chou plus grand qu'une maison.
— Et moi, dit l'autre, un pot aussi grand qu'une église. »
Le premier se moquant, l'autre reprit : « *Tout doux!*
On le fit pour cuire vos choux. »
LA FONTAINE.

— **Syn. Doux, suave.** *Doux* s'applique proprement au goût, et *suave* à l'odorat; mais, dans une acception plus étendue, *doux* marque en général ce qui plaît par l'absence de toute rudesse, et *suave* exprime une douceur toute particulière, quelque chose de plus fin, de plus délicat.

— **Antonymes.** Acerbe, âcre, acrimonieux, amer, âpre, austère, brutal, coriace, cru, cruel, dur, farouche, hargneux, impitoyable, implacable, inclément, inexorable, inflexible, inhumain, insensible, intraitable, raboteux, revêche, rigoriste, rigoureux, rude, rugueux, sévère.

Allus. litt. Passer du grave au doux, du plaisant au sévère, Vers de Boileau qui est devenu proverbe et qui se cite souvent. V. GRAVE.

DOUX DE CLAVES (Gaston LE), chimiste français. V. DULCO.

DOUZAIN s. m. (dou-zain — rad. *douze*). Métrol. Ancienne monnaie de France qui valait douze deniers.

— Anc. loc. fam. *Avoir du douzain*, Etre riche :

Ce n'était qu'un manant, mais il a fait fortune;
Puisqu'il *a du douzain*, il est démaraudé.
TH. CORNEILLE.

— Cout. Dans certaines provinces et parti-